

BREVES PARLEMENTAIRES



LE PROJET DE LOI ELAN AU PARLEMENT

Le projet de loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a été présenté le 4 avril dernier en conseil des ministres et déposé à l'Assemblée nationale. Ce PJ comporte une soixantaine de mesures pour «construire plus, mieux et moins cher». Les parlementaires clés sur ce projet :

Assemblée nationale



Richard LIOGER (Moselle ECO REM)
Rapporteur Titres I et IV



Christelle DUBOS (Gironde ECO REM)
Rapporteuse Titres II et III

Sénat



Dominique ESTROSI - SASSONE (Alpes-Maritimes ECO LR)
Rapporteuse

Rapporteur COM AC :

Raphaël GERARD (REM Charente-Maritime)

Rapporteur COM LOI :

Guillaume VUILLETET (REM Val-d'Oise)

Autres députés clés : Thierry BENOIT (Ille-et-Vilaine UAI), Gilles CARREZ (Val-de-Marne LR), Jacques CATTIN (Seine-et-Marne LR), Marguerite DEPRES-AUDEBERT (Pas-de-Calais MoDem), Stéphanie DO (Seine-et-Marne REM), Jean-Luc LAGLEIZE (Haute-Garonne MoDem), Mickaël NOGAL (Haute-Garonne REM), Stéphane PEU (Seine-Saint-Denis GDR), François PUPPONI (Val-d'Oise NG), Bénédicte TAURINE (Ariège FI), Arnaud VIALA (Haute-Garonne LR)

Autres Sénateurs clés :

Noëlle RAUSCENT (Yonne REM), Marie-Noëlle LIENEMANN (Paris SR), Marc DAUNIS (Alpes-Maritimes SR), Marc-Philippe DAUBRESSE (Nord LR), Philippe DALLIER (Seine-Saint-Denis LR), Mathieu DARNAUD (Ardèche LR), Daniel DUBOIS (Somme UC), Valérie LETARD (Nord UC), Sonia de la PROVOTE (Calvados UC), Joël LABBE (Morbihan RDSE)

PRÉSENCE DES PARLEMENTAIRES DANS CERTAINS ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT ET À SIMPLIFIER LES MODALITÉS DE LEUR NOMINATION

Le 30 mars, Gérard LARCHER a présenté en 1^{ère} lecture au Sénat la proposition de loi visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination. Le texte a pour objectif de :

- Fixer les dispositions relatives aux nominations
- Garantir la présence des parlementaires dans les organismes extraparlimentaires
- Supprimer certains organismes extraparlimentaires

NOUVELLE GAUCHE : CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Mercredi 11 avril, Valérie RABAULT (Tarn-et-Garonne Sec FIN) a été élue à la tête des députés socialistes à 21 voix contre 7 face à Guillaume GAROT (Mayenne VP DD). Boris VALLAUD (Landes AS) s'était retiré de la course la veille.

LES THINK-TANKS DE RETOUR DANS LE DÉBAT PUBLIC

Plusieurs think-tanks ont récemment animé le débat public.

Fondation JEAN JAURES



Henri NALLET
Président de la Fondation
Ancien Garde des Sceaux
(1990/1992)



Gilles FINCHELSTEIN
Directeur de la Fondation
Ancienne plume de Pierre MAUROY
Cabinets ministériels dans le gouvernement JOSPIN

⇒ La fondation porte l'idée d'**élargir l'objectif de l'entreprise à l'intérêt général** et à celui de l'ensemble des **parties prenantes et adhère aux principales propositions du rapport NOTAT-SENARD**.

Institut MONTAIGNE



Henri de CASTRIES
Président de l'Institut
Ancien PDG d'AXA



Laurent BIGORGNE
Directeur de l'Institut
Proche d'Emmanuel MACRON (volet éducation du programme présidentiel)

⇒ Depuis l'élection d'Emmanuel MACRON, les propositions de l'Institut Montaigne sur l'éducation notamment ont fait l'objet de nombreux débats.

En mode collaboratif !

Les cours en ligne du Sénat

Depuis 2014, Gérard LARCHER cherche à améliorer l'information et la formation sur le Sénat. Quelque 70 vidéos divisées en quatre modules ont été conçues avec la participation de sénateurs, d'universitaires spécialistes du parlement et de fonctionnaires parlementaires :

1. Le bicamérisme « à la française »
2. Le « polycentrisme sénatorial » (présentation de l'organisation du Sénat et de ses différents organes)
3. La mission législative et la fonction de contrôle exercées par le Sénat

Plan d'action de l'Assemblée Nationale pour un gouvernement ouvert

En 2014, la France a rejoint le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Depuis son élection, François de RUGY organise consultations et groupes de travail pour moderniser l'Assemblée.

Son plan d'action dévoilé le 6 avril se décline en 17 engagements qui reposent sur 4 grandes initiatives :

1. Moderniser avec une méthodologie ouverte et participative
2. Transparence et ouverture
3. Participation des citoyens
4. Mieux connaître le travail parlementaire



« Cours, progressiste, le monde conservateur est derrière toi ! »

Dans une tribune, les députés LREM Florian BACHELIER, Danièle HERIN, Pacôme RUPIN, Hervé BERVILLE, Gilles LEGENDRE, Gabriel ATTAL et Laetitia AVIA défendent les réformes engagées par le gouvernement (7 avril 2018, Le JDD).



FOCUS

27^{ème} journée du Prix du Livre Politique Les enseignements

Une étude IPSOS sur les nouveaux enjeux de la République a été présentée à cette occasion : **des violences en politique, des révolutions de mai : 1958, 1968 ... 2018, de la fin du clivage droite/gauche, de l'émergence de nouveaux clivages, de la fin du modèle d'Etat-nation, et de la lecture des livres politiques** (Brice TEINTURIER et MATHIEU GALLARD, avril 2018, *Les nouveaux enjeux de la République*, IPSOS).

Les résultats semblent montrer qu'à l'incontournable clivage gauche-droite, d'autres dimensions faisant écho à une opposition peuple-élites s'ajoutent aujourd'hui pour expliquer le comportement électoral des Français :

Plusieurs autres types de clivage entrent en jeu et notamment le débat autour du **libéralisme économique** ou du **rapport à l'autorité**.

Les chercheurs de l'IPSOS donnent quelques explications sur le vote 2017 :

- **La confiance en l'avenir :** Les Français qui se disent confiants ont davantage choisi Emmanuel MACRON. Ceux qui sont les plus pessimistes ont voté pour Marine LE PEN, pour Jean-Luc MÉLENCHON et Benoît HAMON.
- On retrouve la même coupure selon **l'auto-positionnement social**, avec un vote pour Emmanuel MACRON ou François FILLON chez ceux qui se situent en haut de l'échelle sociale et un vote pour Jean-Luc MÉLENCHON ou Marine LE PEN parmi les Français qui s'identifient plutôt dans les catégories populaires.
- **Le rapport au changement** semble aussi lié au clivage entre les partis protestataires et les partis plus modérés : les Français qui estiment que « la société actuelle ne change pas assez vite » ont désigné Emmanuel MACRON comme leur favori, quand ceux qui estiment que « la société actuelle change trop vite » ont favorisé les candidatures de Marine LE PEN, Jean-Luc MÉLENCHON et François FILLON.



« Il n'est plus possible de régler des problèmes différents avec une loi commune. »

Jacques SAVATIER s'est prononcé en faveur d'un droit à la différenciation lors d'un groupe de travail Territoires chez SEANCE PUBLIQUE (23/03/18).



Réforme constitutionnelle

A partir de multiples consultations, Edouard PHILIPPE a présenté le 4 avril dernier les grandes lignes de la réforme constitutionnelle qui est soumise au conseil d'Etat. Le texte devrait passer en conseil des ministres le 9 mai.

CALENDRIER

L'objectif du gouvernement étant un examen en première lecture à l'Assemblée avant la trêve estivale. En revanche, il vise désormais 2019, et non plus cette année, pour parachever la réforme.

LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE PARLEMENTAIRES

- Le nombre de parlementaires doit diminuer de 30% : cette diminution doit être précisée par les projets de loi organique et ordinaire.
- Le nombre de députés doit passer à 577 à 404, et le nombre de sénateurs de 348 à 244,
- Si 364 députés sont élus au scrutin majoritaire, en retirant les circonscriptions des députés représentant les Français établis hors de France, 202 circonscriptions législatives devront être supprimées.
- La diminution du nombre de députés ferait passer à 21 le nombre de départements élisant un seul député. En outre,
- 15% des députés seront élus à la proportionnelle.
- Une diminution d'un tiers du nombre de sénateurs, soit 116 sièges, ferait que plus de la moitié des départements éliraient un seul sénateur. Aujourd'hui 11 départements comptent un seul sénateur.
- Si la diminution de 30% du nombre de parlementaires est votée, les départements comptant un seul sénateur passeraient de 11 à 47.

TRANSFORMER LE CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTAL

- L'exécutif souhaite diviser par deux le nombre de membres du CESE. Cette instance, qui est inscrite dans la Constitution, compte 233 membres, désignés pour un mandat de cinq ans, et 60 personnalités associées.
- « Le projet de loi constitutionnel procède à une transformation en profondeur du CESE qui deviendra une chambre de la société civile chargée, avec un nombre de membres réduit de moitié, d'organiser les consultations des citoyens et des experts sur les projets d'avenir de notre pays », a déclaré le Premier ministre.

Installation du comité ACTE - accélération de la transition écologique et solidaire

Annoncé dès le mois de décembre (initialement baptisé « Green New Deal ») par Nicolas HULOT, l'ACTE est un plan d'accélération de la transition écologique et solidaire dont le comité a été lancé le 30 mars par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

Présidé par Jean-Dominique SENARD (Président de Michelin) et composé de 15 personnalités du monde économique et de la recherche, ce comité a pour objectifs :

- D'accompagner et de stimuler les réflexions du Ministère pour la mise en œuvre de l'ensemble des mesures du Plan Climat.
- De veiller à ce que la transition repose sur une alliance efficace de l'économie et de l'écologie.
- De permettre un dialogue renforcé entre les acteurs publics et les acteurs économiques et financiers « pour déboucher sur de nouveaux partenariats permettant d'amplifier la nécessaire transformation de l'économie française ».

CALENDRIER

Avril 2018 : présentation au Comité des différents plans qui constituent l'ACTE (hydrogène et économie circulaire).

Juin 2018 : 1er séminaire : « mobilité et pollution de l'air, comment parvenir au plus vite à zéro émission »

Octobre 2018 : 2e séminaire : « Energies renouvelables, stockage hydrogène, quel futur pour l'énergie en France ? Quelles filières industrielles ? »

Décembre 2018 : bilan 2018 de l'ACTE

Janvier 2019 : 3e séminaire : « efficacité énergétique, digitalisation et smart grid ? Comment générer des économies d'énergie de masse dans le bâtiment »

Juin 2019 : 4e séminaire : « industrie et économie circulaire »

Débat Public sur la PPE

Depuis le 19 mars et jusqu'au 30 juin 2018 a lieu le débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP), a été chargée d'organiser un débat public. Elle remettra à Nicolas HULOT un bilan faisant état des attentes des participants.

Jusqu'au 30 juin 2018, chacun pourra poser des questions, déposer son avis et avoir accès à un ensemble de ressources relatives au débat public et à la PPE via la plateforme contributive.

Un dossier constitué par le ministère, qui résume la situation énergétique française, sert de principale base au débat public. Il délivre « la vision qu'a l'Etat des questions qui doivent être traitées par la prochaine PPE et d'après lui soumises au débat » indique la CNDP.

Le site dédié au débat répertorie également différents événements et rencontres coorganisés par la CNDP en partenariat avec des organisations de la société civile auprès de « publics cibles » (par exemple avec la Ligue de l'enseignement ou UFC Que Choisir).

La CNDP tirera par ailleurs au sort 400 citoyens (panel « G 400 ») « qui suivront toute la procédure et seront amenés à se prononcer sur des questions apparues comme clefs au cours du débat » lors d'une réunion à Paris en juin 2018.

#MASTERCLASS2018 CYCLE DE FORMATION EN AFFAIRES PUBLIQUES

Pour vous inscrire.

Focus... dans les territoires
Vendredi 18 mai

Méthode, veille et management des affaires publiques
Vendredi 6 juillet

Focus... au Parlement
Vendredi 8 juin



VALEUR MONTANTE
Laure DARCOS
(LR AC Essonne)

La nouvelle sénatrice de l'Essonne est à l'initiative d'une proposition de loi sur les librairies.



VALEUR MONTANTE
Christophe BOUILLON
(NG DD Seine-Maritime)

Le 10 avril, il a succédé à Olivier DUSSOPT à la tête du conseil d'administration de l'association des petites villes (APVF).



VALEUR MONTANTE
Laure de la RAUDIÈRE
(UAI ECO Eure-et-Loir)

Co-présidente du groupe d'études Cybersécurité et souveraineté numérique et rapporteure pour la mission d'information commune sur les usages des bloc-chaines (blockchains).



VALEUR MONTANTE
Guillaume PELTIER
(LR AC Loir-et-Cher)

Très présent au Parlement, le vice-président des républicains a déposé une proposition de loi pour mettre en place un ticket-carburant visant à augmenter le pouvoir d'achat.



PERSONNALITE A SUIVRE
Patrick VIGNAL
(REM AC Hérault)

Le président de Centre-Ville en mouvement compte lancer avec la région Hauts-de-France une expérimentation afin de mettre en application les propositions de son association en matière de revitalisation des centre-ville. Il est très investi dans le plan Action Cœur de ville du gouvernement.



PERSONNALITE A SUIVRE
Jean-Noël BARROT
(MoDem VP COM Yvelines)

Le président du groupe de travail sur les moyens de contrôle et d'évaluation a indiqué lors des portes ouvertes de SEANCE PUBLIQUE que le Parlement devrait se doter d'une structure propre d'évaluation des politiques publiques.



PERSONNALITE A SUIVRE
André MARCON
(Maire de Saint-Bonnet-le Froid)

Le président honoraire des chambres de commerce et d'industrie de France a remis à Delphine GENY-STEPHANN et Jacques MEZARD le 15 mars le rapport d'une mission prospective sur la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes, qui s'inscrit dans le cadre du programme Action cœur de ville.